8 L'ENVIRONNEMENT

Textes

La parution de *Laudato Si* après le *Compendium* nous a conduits à citer des textes provenant de ces deux sources. Compte tenu de l'espace restreint, ne sont pas développés les éléments d'analyse descriptive de la situation écologique, pour se concentrer sur les éléments doctrinaux.

Compendium

I. Aspects bibliques

451 … Au sommet de sa création, comme quelque chose de « très bon » (*Gn* 1, 31), le Créateur place l'homme. Seuls l'homme et la femme, parmi toutes les créatures, ont été voulus par Dieu « à son image » (*Gn* 1, 27): c'est à eux que le Seigneur confie la responsabilité de toute la création, la tâche de prendre soin de son harmonie et de son développement (cf. *Gn* 1, 26-30)…452 *La relation de l'homme avec le monde est un élément constitutif de l'identité humaine. Il s'agit d'une relation qui naît comme fruit du rapport, encore plus profond, de l'homme avec Dieu. …La création est toujours objet de la louange dans la prière d'Israël.* ..453 …*Dans son ministère public, Jésus met en valeur les éléments naturels.* ..454 *Le point culminant de l''entrée de Jésus-Christ dans l'histoire du monde est la Pâque...* Jésus inaugure un monde nouveau où tout lui est soumis (cf. *1 Co* 15, 20-28) et rétablit les rapports d'ordre et d'harmonie que le péché avait détruits. La conscience des déséquilibres entre l'homme et la nature doit s'accompagner de la conscience qu'en Jésus la réconciliation de l'homme et du monde avec Dieu s'est réalisée, de sorte que tout être humain, connaissant l'amour divin, peut retrouver la paix perdue… La nature, qui a été créée dans le Verbe, est réconciliée avec Dieu et pacifiée par ce même Verbe qui s'est fait chair (cf. *Col* 1, 15-20).

II. L'homme et l'univers des choses

456 ... Le Concile Vatican II affirme: « Participant à la lumière de l'intelligence divine, l'homme a raison de penser que, par sa propre intelligence, il dépasse l'univers des choses ».[946] Les Pères conciliaires reconnaissent les progrès accomplis grâce à l'application inlassable, au long des siècles, du génie humain dans les sciences empiriques, dans les arts techniques et dans les disciplines libérales.[947] … Puisque l'homme, « créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice et, en reconnaissant Dieu comme Créateur de toutes choses, de Lui référer son être ainsi que l'univers: en sorte que, tout étant soumis à l'homme, le nom même de Dieu soit glorifié par toute la terre », le Concile enseigne que « l'activité humaine, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu ».[949]

457 *En soi, les résultats de la science et de la technique sont positifs*…458 … Toutefois, il est important de réaffirmer le concept de « juste application », car « nous savons que ce potentiel n'est pas indifférent: il peut être utilisé pour le bien de l'homme comme pour son avilissement ».[958] …459 *Le point central de référence pour toute application scientifique et technique est le respect de l'homme, qui doit s'accompagner d'une attitude obligatoire de respect à l'égard des autres créatures vivantes. … Pour aucune intervention dans un domaine de l'écosystème on ne peut se dispenser de prendre en considération ses conséquences dans d'autres domaines et, en général, pour le bien-être des générations à venir* ».[964]

460 *L'homme ne doit donc pas oublier que «* sa capacité de transformer et en un sens de créer le monde par son travail (...) s'accomplit toujours à partir du premier don originel des choses

fait par Dieu ».[965] Il ne doit pas « disposer arbitrairement de la terre, en la soumettant sans mesure à sa volonté, comme si elle n'avait pas une forme et une destination antérieures que Dieu lui a données, que l'homme peut développer mais qu'il ne doit pas trahir ».[966] Quand il se comporte de la sorte, « au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et, ainsi, finit par provoquer la révolte de la nature, plus tyrannisée que gouvernée par lui ».[967] Si l'homme intervient sur la nature sans en abuser et sans la détériorer, on peut dire qu'il « intervient non pour modifier la nature mais pour l'aider à s'épanouir dans sa ligne, celle de la création, celle voulue par Dieu. . ».[968] …

III. La crise dans le rapport entre l'homme et l'environnement

461 … L'aspect de conquête et d'exploitation des ressources est devenu prédominant et envahissant, et il est même parvenu aujourd'hui à menacer la capacité hospitalière de l'environnement: l'environnement comme "ressource" risque de menacer l'environnement comme "maison". À cause des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble parfois que l'équilibre homme- environnement ait atteint un seuil critique ».[971] 462 *La nature apparaît comme un instrument aux mains de l'homme, une réalité qu'il doit constamment manipuler, en particulier par le biais de la technologie.* À partir du présupposé, qui s'est révélé erroné, qu'il existe une quantité illimitée d'énergie et de ressources à utiliser, que leur régénération est possible dans l'immédiat et que les effets négatifs des manipulations de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés, une conception réductrice s'est répandue, qui lit le monde naturel en termes mécanistes et le développement en termes de consommation; la primauté attribuée au faire et à l'avoir plutôt qu'à l'être entraîne de graves formes d'aliénation humaine.[972] *Une telle attitude ne dérive pas de la recherche scientifique et technologique, mais d'une idéologie scientiste et technocratique qui tend à la conditionner.* …

463 *Une conception correcte de l'environnement ne peut pas, d'une part, réduire de manière utilitariste la nature à un simple objet de manipulation et d'exploitation, et elle ne doit pas, d'autre part, l'absolutiser et la faire prévaloir sur la personne humaine au plan de la dignité.* Dans ce dernier cas, on en arrive à diviniser la nature ou la terre, comme on peut facilement le constater dans certains mouvements écologiques qui demandent de donner à leurs conceptions un aspect institutionnel internationalement garanti.[973] *Le Magistère a motivé son opposition à une conception de l'environnement s'inspirant de l'écocentrisme et du biocentrisme,* car celle-ci « se propose d'éliminer la différence ontologique et axiologique entre l'homme et les autres êtres vivants, en considérant la biosphère comme une unité biotique de valeur indifférenciée. On en vient ainsi à éliminer la responsabilité supérieure de l'homme en faveur d'une considération égalitariste de la "dignité" de tous les êtres vivants ».[974]

464 *Une vision de l'homme et des choses sans aucune référence à la transcendance a conduit à réfuter le concept de création et à attribuer à l'homme et à la nature une existence* complètement autonome. ... L'être humain en est ainsi venu à se considérer comme étranger au milieu environnemental dans lequel il vit. «… La culture chrétienne a toujours reconnu dans les créatures qui entourent l'homme autant de dons de Dieu à cultiver et à garder avec un sens de gratitude envers le Créateur. En particulier, les spiritualités bénédictine et franciscaine ont témoigné de cette sorte de parenté de l'homme avec toute la création, en alimentant en lui une attitude de respect envers chaque réalité du monde environnant ».[975] Le lien profond qui existe entre écologie environnementale et « *écologie humaine* » [976] doit être davantage mis en relief.

IV. Une responsabilité commune

a) L'environnement, un bien collectif

466 *La protection de l'environnement constitue un défi pour l'humanité tout entière: il s'agit du devoir, commun et universel, de respecter un bien collectif*, [979] destiné à tous…Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, … *la valeur environnementale de la biodiversité,* qui doit être traitée avec un sens de responsabilité et protégée de manière appropriée, car elle constitue une richesse extraordinaire pour l'humanité tout entière….467 *La responsabilité à l'égard de l'environnement, patrimoine commun du genre humain, s'étend non seulement aux exigences du présent, mais aussi à celles du futur. …Il s'agit d'une responsabilité que les générations présentes ont envers les générations à venir*,[985] ...468 *La responsabilité à l'égard de l'environnement doit trouver une traduction adéquate au niveau juridique.* Il est important que la Communauté internationale élabore des règles uniformes…Le contenu juridique du *« droit à un environnement naturel, sain et sûr »* [987] sera le fruit d'une élaboration graduelle, sollicitée par la préoccupation de l'opinion publique de discipliner l'usage des biens de la création selon les exigences du bien commun, dans une commune volonté d'introduire des sanctions pour ceux qui polluent. Toutefois, les normes juridiques ne suffisent pas à elles seules; [988] à côte d'elles doivent mûrir un sens fort de responsabilité, ainsi qu'un changement effectif dans les mentalités et dans les styles de vie.

469 *Les autorités appelées à prendre des décisions pour faire face aux risques sanitaires et environnementaux se trouvent parfois face à des situations où les données scientifiques disponibles sont contradictoires ou quantitativement rares; il peut alors être opportun de faire une évaluation inspirée du « principe de précaution », qui ne comporte pas une règle à appliquer mais plutôt une orientation visant à gérer des situations d'incertitude.* … Les politiques conservatoires, basées sur le principe de précaution, exigent que les décisions soient fondées sur une confrontation entre les risques et les bénéfices envisageables pour tout choix alternatif possible, y compris la décision de ne pas intervenir.. ….

470 …*Les ressources naturelles sont limitées et certaines ne sont pas renouvelables.* Le rythme actuel d'exploitation compromet sérieusement la disponibilité de certaines ressources naturelles pour le présent et le futur.[990] …. *Toute activité économique qui se prévaut des ressources naturelles doit aussi se soucier de la sauvegarde de l'environnement et en prévoir les coûts*, lesquels sont à considérer « comme élément essentiel du coût (...) de l'activité économique ».[991] C'est dans ce contexte que doivent être considérés les rapports entre l'activité humaine et les *changements climatiques. …Une économie respectueuse de l'environnement ne poursuivra pas seulement l'objectif de la maximalisation du profit, car la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices.* L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate.[993] …471 *La relation que les peuples indigènes entretiennent avec leur terre et les ressources de celle-ci mérite une attention spéciale: il s'agit d'une expression fondamentale de leur identité.*[996] … Ces peuples offrent un exemple de vie en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à connaître et à préserver.[1000] Leur expérience extraordinaire, qui constitue une richesse irremplaçable pour toute l'humanité, risque d'être perdue en même temps que l'environnement d'où elle tire son origine.

b) L'usage des biotechnologies

472 *Ces dernières années s'est imposée avec force la question de l'utilisation des nouvelles biotechnologies pour des objectifs liés à l'agriculture, à la zootechnie, à la médecine et à la protection de l'environnement. Les nouvelles possibilités offertes par les techniques biologiques et biogénétiques actuelles suscitent, d'une part, espoirs et enthousiasmes, et, d'autre part, alarmes et hostilités. …*
473 *La vision chrétienne de la création comporte un jugement positif sur la licéité des interventions de l'homme sur la nature, y compris aussi sur les autres êtres vivants, et, en même temps, un fort rappel au sens des responsabilités.*[1002] …. Les interventions de l'homme sont blâmables quand elles nuisent aux êtres vivants ou au milieu naturel, alors qu'elles sont louables quand elles se traduisent par leur amélioration. .. …477 *Les scientifiques et les techniciens engagés dans le secteur des biotechnologies sont appelés à travailler avec intelligence et persévérance dans la recherche des meilleures solutions à apporter aux problèmes graves et urgents de l'alimentation et de la santé. …479 Les politiciens, les législateurs et les administrateurs publics ont la responsabilité d'évaluer les potentialités, les avantages et les risques éventuels liés à l'utilisation des biotechnologies. …*

c) Environnement et partage des biens

481 *Dans le domaine de l'écologie aussi, la doctrine sociale invite à tenir compte du fait que les biens de la terre ont été créés par Dieu pour être savamment utilisés par tous; ces biens doivent être équitablement partagés, selon la justice et la charité.* Il s'agit essentiellement d'empêcher l'injustice d'un accaparement des ressources….[1005] …482 *Le principe de la destination universelle des biens offre une orientation fondamentale, morale et culturelle, pour dénouer le nœud complexe et dramatique qui lie crise environnementale et pauvreté.* La crise environnementale actuelle frappe particulièrement les plus pauvres ….483 *Le lien étroit qui existe entre le développement des pays les plus pauvres, les mutations démographiques et une utilisation durable de l'environnement, ne doit pas servir de prétexte à des choix politiques et économiques peu conformes à la dignité de la personne humaine.* Au Nord de la planète, on assiste à une « *chute du taux de natalité*, avec comme répercussion le vieillissement de la population, devenue incapable même de se renouveler biologiquement »,[1006] tandis qu'au Sud la situation est différente. S'il est vrai que la répartition inégale de la population et des ressources disponibles crée des obstacles au développement et à l'utilisation durable de l'environnement, il faut reconnaître que la croissance démographique est pleinement compatible avec un développement intégral et solidaire [1007] …

d) Nouveaux styles de vie

486 *Les graves problèmes écologiques requièrent un changement effectif de mentalité qui induise à adopter un nouveau style de vie*,[1012] « dans lequel les éléments qui déterminent les choix de consommation, d'épargne et d'investissement soient la recherche du vrai, du beau et du bon, ainsi que la communion avec les autres hommes pour une croissance commune ».[1013] Ces styles de vie doivent s'inspirer de la sobriété, de la tempérance, de l'autodiscipline, sur le plan personnel et social. … 487 *L'attitude qui doit caractériser l'homme face à la création est essentiellement celle de la gratitude et de la reconnaissance: le monde, en effet, renvoie au mystère de Dieu qui l'a créé et le soutient.* Mettre entre parenthèses la relation avec Dieu équivaut à vider la nature de sa signification profonde, en l'appauvrissant. Si, au contraire, on arrive à redécouvrir la nature dans sa dimension de créature, on peut établir avec elle un rapport de communication, saisir son sens évocateur et symbolique,

pénétrer ainsi l'horizon du *mystère*, qui ouvre à l'homme le passage vers Dieu, Créateur du ciel et de la terre. …

[Les notes dans le texte sont celles de l'original et sont après le commentaire].

Laudato Si (24 mai 2015)

Le paradigme technocratique et son emprise

L'encyclique dénonce d'abord un 'paradigme' technocratique, ainsi au 106 « Le problème fondamental est autre, encore plus profond : la manière dont l'humanité a, de fait, assumé la technologie et son développement *avec un paradigme homogène et unidimensionnel.* ». On le rencontre déjà dans « l'élaboration de la méthode scientifique avec son expérimentation, qui est déjà explicitement une technique de possession, de domination et de transformation. C'est comme si le sujet se trouvait devant quelque chose d'informe, totalement disponible pour sa manipulation. » (107) « Les effets de l'application de ce moule à toute la réalité, humaine et sociale, se constatent dans la dégradation de l'environnement, mais cela est seulement un signe du réductionnisme qui affecte la vie humaine et la société dans toutes leurs dimensions. Il faut reconnaître que les objets produits par la technique ne sont pas neutres, parce qu'ils créent un cadre qui finit par conditionner les styles de vie, et orientent les possibilités sociales dans la ligne des intérêts de groupes de pouvoir déterminés. » On n'y échappe pas facilement, car (108) « c'est devenu une contre-culture de choisir un style de vie avec des objectifs qui peuvent être, au moins en partie, indépendants de la technique, de ses coûts, comme de son pouvoir de globalisation et de massification. De fait, la technique a un penchant pour chercher à tout englober dans sa logique de fer, et l'homme qui possède la technique 'sait que, en dernière analyse, ce qui est en jeu dans la technique, ce n'est ni l'utilité, ni le bien-être, mais la domination : une domination au sens le plus extrême de ce terme'». Et (109) il prétend résoudre tous les problèmes (humains et environnementaux en premier lieu) par le jeu du marché et de la croissance ; (106) : « de là, on en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup d'économistes, de financiers et de technologues. Cela suppose le *mensonge* de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la 'presser' jusqu'aux limites et même au-delà des limites.».

Au niveau des personnes il en résulte (203) « un mécanisme consumériste compulsif…, les personnes finissent par être submergées, dans une spirale d'achats et de dépenses inutiles. » C'est le « reflet subjectif du paradigme techno-économique ». Mais l'efficacité du dispositif vient de ce que « ce paradigme fait croire à tous qu'ils sont libres, tant qu'ils ont une soi-disant liberté pour consommer, alors que ceux qui ont en réalité la liberté, ce sont ceux qui constituent la minorité en possession du pouvoir économique et financier. » Et (204) « la situation actuelle du monde 'engendre un sentiment de précarité et d'insécurité qui, à son tour, nourrit des formes d'égoïsme collectif'. Quand les personnes deviennent autoréférentielles et s'isolent dans leur propre conscience, elles accroissent leur voracité. En effet, plus le cœur de la personne est vide, plus elle a besoin d'objets à acheter, à posséder et à consommer. Dans ce contexte, il ne semble pas possible qu'une personne accepte que la réalité lui fixe des limites. À cet horizon, un vrai bien commun n'existe pas non plus. C'est pourquoi nous ne pensons pas seulement à

l'éventualité de terribles phénomènes climatiques ou à de grands désastres naturels, mais aussi aux catastrophes dérivant de crises sociales, parce que l'obsession d'un style de vie consumériste ne pourra que provoquer violence et destruction réciproque, surtout quand seul un petit nombre peut se le permettre. » D'où un double mépris, lié, pour la nature et pour le pauvre : (117) « Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap … on écoutera difficilement les cris de la nature elle-même. Tout est lié.».

Changer radicalement la vision collective

Or (118) « il n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate. Quand la personne humaine est considérée seulement comme un être parmi d'autres, qui procéderait des jeux du hasard ou d'un déterminisme physique, 'la conscience de sa responsabilité risque de s'atténuer dans les esprits'…On ne peut pas exiger de l'être humain un engagement respectueux envers le monde si on ne reconnaît pas et ne valorise pas en même temps ses capacités particulières de connaissance, de volonté, de liberté et de responsabilité. » (119) « Quand la pensée chrétienne revendique une valeur particulière pour l'être humain supérieure à celle des autres créatures, cela donne lieu à une valorisation de chaque personne humaine, et entraîne la reconnaissance de l'autre. L'ouverture à un 'tu' capable de connaître, d'aimer, et de dialoguer continue d'être la grande noblesse de la personne humaine. C'est pourquoi, pour une relation convenable avec le monde créé, il n'est pas nécessaire d'affaiblir la dimension sociale de l'être humain ni sa dimension transcendante, son ouverture au 'Tu' divin. En effet, on ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu. »

(123) : « La culture du relativisme est la même pathologie qui pousse une personne à exploiter son prochain et à le traiter comme un pur objet, l'obligeant aux travaux forcés, ou en faisant de lui un esclave à cause d'une dette... C'est aussi la logique intérieure de celui qui dit : 'Laissons les forces invisibles du marché réguler l'économie, parce que ses impacts sur la société et sur la nature sont des dommages inévitables'. S'il n'existe pas de vérités objectives ni de principes solides hors de la réalisation de projets personnels et de la satisfaction de nécessités immédiates, quelles limites peuvent alors avoir la traite des êtres humains, la criminalité organisée, le narcotrafic, le commerce de diamants ensanglantés et de peaux d'animaux en voie d'extinction ?... C'est la même logique du 'utilise et jette', qui engendre tant de résidus, seulement à cause du désir désordonné de consommer plus qu'il n'est réellement nécessaire. » « Par conséquent, nous ne pouvons pas penser que les projets politiques et la force de la loi seront suffisants pour que soient évités les comportements qui affectent l'environnement, car, lorsque la culture se corrompt et qu'on ne reconnaît plus aucune vérité objective ni de principes universellement valables, les lois sont comprises uniquement comme des impositions arbitraires et comme des obstacles à contourner. »

(111) « La culture écologique ne peut pas se réduire à une série de réponses urgentes et partielles aux problèmes qui sont en train d'apparaître par rapport à la dégradation de l'environnement, à l'épuisement des réserves naturelles et à la pollution. Elle devrait être un regard différent, une pensée, une politique, un programme éducatif, un style de vie et une spiritualité qui constitueraient une résistance face à l'avancée du paradigme technocratique.

Autrement, même les meilleures initiatives écologiques peuvent finir par s'enfermer dans la même logique globalisée. » Donc (114) « ce qui arrive en ce moment nous met devant l'urgence d'avancer dans une révolution culturelle courageuse.. ... »

Eviter l'écueil majeur du calcul financier

D'où la tentation de tout traduire en termes de calcul financier. Car (190) « 'la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate'. Une fois de plus, il faut éviter une conception magique du marché qui fait penser que les problèmes se résoudront tous seuls par l'accroissement des bénéfices des entreprises ou des individus. Est-il réaliste d'espérer que celui qui a l'obsession du bénéfice maximum s'attarde à penser aux effets environnementaux qu'il laissera aux prochaines générations ? Dans le schéma du gain il n'y a pas de place pour penser aux rythmes de la nature, à ses périodes de dégradation et de régénération, ni à la complexité des écosystèmes qui peuvent être gravement altérés par l'intervention humaine… On ne prend pas en compte sérieusement, entre autres, la valeur réelle des choses, leur signification pour les personnes et les cultures, les intérêts et les nécessités des pauvres. » Et (195) « le principe de la maximalisation du gain, qui tend à s'isoler de toute autre considération, est une distorsion conceptuelle de l'économie : si la production augmente, il importe peu que cela se fasse au prix des ressources futures ou de la santé de l'environnement ; si l'exploitation d'une forêt fait augmenter la production, personne ne mesure dans ce calcul la perte qu'impliquent la désertification du territoire, le dommage causé à la biodiversité ou l'augmentation de la pollution. Cela veut dire que les entreprises obtiennent des profits en calculant et en payant une part infime des coûts. Seul pourrait être considéré comme éthique un comportement dans lequel 'les coûts économiques et sociaux dérivant de l'usage des ressources naturelles communes soient établis de façon transparente et soient entièrement supportés par ceux qui en jouissent et non par les autres populations ou par les générations futures' ». Il s'agit en définitive (194) « de redéfinir le progrès. Un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès... Dans ce cadre, le discours de la croissance durable devient souvent un moyen de distraction et de justification qui enferme les valeurs du discours écologique dans la logique des finances et de la technocratie ; la responsabilité sociale et environnementale des entreprises se réduit d'ordinaire à une série d'actions de marketing et d'image. »

On peut aller jusqu'à envisager une forme de décroissance. Ainsi au 193 : « si dans certains cas le développement durable entraînera de nouvelles formes de croissance, dans d'autres cas, face à l'accroissement vorace et irresponsable produit durant de nombreuses décennies, il faudra penser aussi à marquer une pause en mettant certaines limites raisonnables, voire à retourner en arrière avant qu'il ne soit trop tard. Nous savons que le comportement de ceux qui consomment et détruisent toujours davantage n'est pas soutenable, tandis que d'autres ne peuvent pas vivre conformément à leur dignité humaine. C'est pourquoi l'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties. Benoît XVI affirmait qu' 'il est

nécessaire que les sociétés technologiquement avancées soient disposées à favoriser des comportements plus sobres, réduisant leurs propres besoins d'énergie et améliorant les conditions de son utilisation' ».

Sobriété et contemplation

Il ne s'agit pas de réduire le rôle central que l'homme a à jouer, et lui seul. Ainsi au N° 78 : « Un retour à la nature ne peut se faire au prix de la liberté et de la responsabilité de l'être humain, qui fait partie du monde avec le devoir de cultiver ses propres capacités pour le protéger et en développer les potentialités. Si nous reconnaissons la valeur et la fragilité de la nature, et en même temps les capacités que le Créateur nous a octroyées, cela nous permet d'en finir aujourd'hui avec le mythe moderne du progrès matériel sans limite. …. » Mais pour cela (217) ils ont « besoin d'une *conversion écologique*, qui implique de laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde qui les entoure. Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse ; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne. ». Cela suppose (222) « une autre manière de comprendre la qualité de vie, et encourage un style de vie prophétique et contemplatif, capable d'aider à apprécier profondément les choses sans être obsédé par la consommation. ... Il s'agit de la conviction que 'moins est plus'. En effet, l'accumulation constante de possibilités de consommer distrait le cœur et empêche d'évaluer chaque chose et chaque moment. En revanche, le fait d'être sereinement présent à chaque réalité, aussi petite soit-elle, nous ouvre beaucoup plus de possibilités de compréhension et d'épanouissement personnel. La spiritualité chrétienne propose une *croissance par la sobriété*, et une capacité de jouir avec peu. » Car (223) « la sobriété, qui est vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice. Ce n'est pas moins de vie, ce n'est pas une basse intensité de vie mais tout le contraire ; car, en réalité ceux qui jouissent plus et vivent mieux chaque moment, sont ceux qui cessent de picorer ici et là en cherchant toujours ce qu'ils n'ont pas, et qui font l'expérience de ce qu'est valoriser chaque personne et chaque chose, en apprenant à entrer en contact et en sachant jouir des choses les plus simples. » Et (225) « une écologie intégrale implique de consacrer un peu de temps à retrouver l'harmonie sereine avec la création, à réfléchir sur notre style de vie et sur nos idéaux, à contempler le Créateur, qui vit parmi nous et dans ce qui nous entoure, dont la présence 'ne doit pas être fabriquée, mais découverte, dévoilée'».

Priorité à l'action à la base

« L'écologie intégrale » qu'il appelle alors de ses vœux (137) mêle intimement environnement et questions sociales dans (139) « des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux ». Car « il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais *une seule et complexe crise socio-environnementale*. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature. » On aurait tort d'en déduire la nécessité de solutions générales et uniformes. C'est tout le contraire (144) : « prétendre résoudre toutes les difficultés à travers des réglementations uniformes ou des interventions techniques, conduit à négliger la complexité des problématiques

locales qui requièrent l'intervention active des citoyens. Les nouveaux processus en cours ne peuvent pas toujours être incorporés dans des schémas établis de l'extérieur, mais ils doivent *partir de la culture locale* elle-même…. » D'où un appel à l'initiative locale, décentralisée. Ainsi au 179, qui donne l'exemple des coopératives pour l'exploitation d'énergies renouvelables : « ce simple exemple montre que l'instance locale peut faire la différence alors que l'ordre mondial existant se révèle incapable de prendre ses responsabilités. » Car dit-il à ce niveau on est plus conscient de ses responsabilités, envers la communauté et envers les générations futures. » Quitte à ce que « la société, à travers des organismes non gouvernementaux et des associations intermédiaires, doit obliger les gouvernements à développer des normes, des procédures et des contrôles plus rigoureux… ». Des exemples concrets sont donnés au 180.

D'où aussi l'importance du niveau associatif. Car (232) « tout le monde n'est pas appelé à travailler directement en politique ; mais au sein de la société germe une variété innombrable d'associations qui interviennent en faveur du bien commun en préservant l'environnement naturel et urbain.… Autour d'elles, se développent ou se reforment des liens, et un nouveau tissu social local surgit. Une communauté se libère ainsi de l'indifférence consumériste. Cela implique la culture d'une identité commune, d'une histoire qui se conserve et se transmet. De cette façon, le monde et la qualité de vie des plus pauvres sont préservés, grâce à un sens solidaire qui est en même temps la conscience d'habiter une maison commune que Dieu nous a prêtée. » De même, (206) « un changement dans les styles de vie pourrait réussir à exercer une pression saine sur ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et social. C'est ce qui arrive quand les mouvements de consommateurs obtiennent qu'on n'achète plus certains produits, et deviennent ainsi efficaces pour modifier le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production… Cela nous rappelle la responsabilité sociale des consommateurs : 'Acheter est non seulement un acte économique mais toujours aussi un acte moral'».

Commentaire

Reprenons d'abord les principales données du texte. Seuls l'homme et la femme, parmi toutes les créatures, ont été voulus par Dieu à son image : c'est à eux que le Seigneur confie la responsabilité de toute la création, de son harmonie et de son développement. En soi, les résultats de la science et de la technique sont positifs. Le point central de référence est le respect de l'homme, accompagné du respect des autres créatures vivantes. Une conception correcte de l'environnement ne doit donc pas absolutiser la nature et la faire prévaloir sur la personne humaine au plan de la dignité. Mais l'aspect de conquête et d'exploitation des ressources est devenu prédominant : la nature apparaît désormais comme un instrument aux mains de l'homme. Cela ne dérive pas de la recherche scientifique et technologique, mais d'une idéologie scientiste et technocratique, selon un paradigme unidimensionnel. Les objets produits par la technique ne sont pas neutres non plus, car ils créent un cadre qui finit par conditionner les styles de vie et orientent les possibilités sociales selon les intérêts dominants.

La culture du relativisme est la même pathologie, qui pousse une personne à exploiter son prochain et à le traiter comme un pur objet. Car s'il n'existe pas de vérités objectives ni de principes solides hors des désirs personnels, quelles limites ? Et quand la personne humaine est considérée seulement comme un être parmi d'autres, qui procéderait des jeux du hasard ou d'un déterminisme physique, la conscience de sa responsabilité s'atténue dans les esprits.

Il résulte notamment de ceci un mécanisme consumériste compulsif, les personnes finissent par être submergées dans une spirale de dépenses inutiles. Plus le cœur de la personne est vide, plus elle a besoin d'objets à posséder et à consommer. Dans ce contexte, il ne semble pas possible qu'une personne accepte que la réalité lui fixe des limites. Ils ont une soi-disant liberté pour consommer, mais ceux qui ont en réalité la liberté sont la minorité qui a le pouvoir économique.

D'où un double mépris, lié, pour la nature et pour le pauvre. Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap, on écoutera difficilement les cris de la nature. Tout est lié, dit le pape François, pour qui il n'y a pas deux crises, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Le principe de la destination universelle des biens offre une orientation fondamentale pour dénouer le nœud complexe et dramatique qui lie crise environnementale et pauvreté. Et même dit le pape François, l'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties.

L'idée d'une croissance infinie ou illimitée suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la 'presser' au-delà des limites. La protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de promouvoir de façon adéquate. Les entreprises obtiennent des profits en calculant et en payant une part infime des coûts, alors qu'il faudrait que les coûts dérivant de

l'usage des ressources naturelles communes soient supportés par ceux qui en jouissent, et non par les autres ou les générations futures.

Il n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate. Les graves problèmes écologiques requièrent un changement effectif de mentalité qui induise à adopter un nouveau style de vie. Il faut donc une conversion écologique : la spiritualité chrétienne propose une croissance par la sobriété et une capacité de jouir avec peu. Prétendre résoudre toutes les difficultés à travers des réglementations ou la technique conduit à négliger la complexité des problématiques locales qui requièrent l'intervention active des citoyens. Les nouveaux processus en cours doivent partir de la culture locale elle-même. Un changement dans les styles de vie pourrait réussir à exercer une pression saine sur ceux qui détiennent le pouvoir. Ainsi avec les mouvements de consommateurs qui ont une responsabilité sociale : acheter est non seulement un acte économique mais toujours aussi un acte moral.

*

L'écologie est vue dans ces textes comme une pierre de touche majeure, allant bien au-delà des considérations techniques auxquelles on la ramène souvent ; il s'agit en réalité d'une question à la fois anthropologique et morale fondamentale : quel doit être notre rapport à la nature qui nous a été donnée par Dieu pour la développer tout en la respectant ? La réponse conduit inévitablement à une modification profonde de noter regard, de profiteur à intendant.

Les conséquences de ce retournement intérieur, de cette conversion, sont inévitablement considérable, même si leur direction va dépendre de l'analyse concerte que nous ferons de la réalité matérielle en question. Mais un minimum est la remise en question en nous de cette pulsion consommatrice débridée que suscite l'époque. Plus aune action au niveau local. Plus la remise en cause, autant que nous pourrons, de ces structures déterminantes que sont les processus de décision collectifs, dans les entreprises et au niveau politique.

*

Quelle résonance particulière pour des chevaliers et dames du Saint-Sépulcre ? On pourrait se demander si cela nous concerne vraiment comme tels ? mais ce serait fermer les yeux sur l'évidence : la Résurrection, c'est le retour de la vie là où la mort paraissait l'emporter. Or quel est le sens de l'écologie, sinon la prédominance de la vie là où la mort paraît devoir l'emporter ? Nous avons donc une affinité particulière avec ce qu'il y de bon dans ce mouvement par ailleurs hétéroclite, mais où les papes, bien avant François mais *a fortiori* avec lui, ont souligné qu'il y avait un enjeu essentiel. Car au-delà de la disparition de telle ou telle forme de vie, l'important n'est-il pas cette structure de péché qui aboutit à la mort ? Et à laquelle nous participons tous, à un degré ou un autre ?

Notes du Compendium

[946]Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 15: AAS 58 (1966) 1036.
[947]Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 15: AAS 58 (1966) 1036.

[948]Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 33: AAS 58 (1966) 1052.
[949]Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 34: AAS 58 (1966) 1052.
[950]Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 34: AAS 58 (1966) 1053.
[951]Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 34: AAS 58 (1966) 1053.
[952]Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 35: AAS 58 (1966) 1053.
[953]Cf. Jean-Paul II, *Discours prononcé durant la visite au « Mercy Maternity Hospital »*, Melbourne (28 novembre 1986): *La Documentation Catholique*, nº 1933 (1987), pp. 59-60.
[954]Jean-Paul II, *Discours prononcé durant la rencontre avec les hommes de science et les étudiants de l'Université des Nations Unies*, Hiroshima (25 février 1981), 3: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 24 mars 1981, p. 5.
[955]Jean-Paul II, *Discours aux travailleurs des Ateliers Olivetti d'Ivrea* (19 mars 1990), 5: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 24 avril 1990, p. 10.
[956]Jean-Paul II, *Discours à l'Académie Pontificale des Sciences* (3 octobre 1981), 3: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 13 octobre 1981, p. 8.
[957]Jean-Paul II, *Discours aux participants du Congrès organisé par l'Académie Nationale des Sciences pour le bicentenaire de sa fondation* (21 septembre 1982), 4: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 12 octobre 1982, p. 17.
[958]Jean-Paul II, *Discours prononcé durant la rencontre avec les hommes de science et les étudiants de l'Université des Nations Unies*, Hiroshima (25 février 1981), 3: *L'Osservateur Romano*, éd. française, 24 mars 1981, p. 5.
[959]Jean-Paul II, *Discours aux travailleurs des Ateliers Olivetti d'Ivrea* (19 mars 1990), 4: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 24 avril 1990, p. 10.
[960]Jean-Paul II, *Homélie pour la Concélébration eucharistique au "Victorian Racing Club"*, Melbourne (28 novembre 1986), 11: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 6 janvier 1987, p. 8.
[961]Jean-Paul II, *Discours à un Congrès de l'Académie Pontificale des Sciences* (23 octobre 1982), 6: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 2 novembre 1982, p. 5.
[962]Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34: AAS 80 (1988) 559.
[963]Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 7: AAS 82 (1990) 151.
[964]Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 6: AAS 82 (1990) 150.
[965]Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 37: AAS 83 (1991) 840.
[966]Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 37: AAS 83 (1991) 840.
[967]Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 37: AAS 83 (1991) 840.
[968]Jean-Paul II, *Discours à la 35ème Assemblée générale de l'Association Médicale Mondiale* (29 octobre 1983), 6: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 15 novembre 1983, p. 4.
[969]Cf. Paul VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens*, 21: AAS 63 (1971) 416-417.
[970]Paul VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens*, 21: AAS 63 (1971) 417.
[971]Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Congrès sur environnement et santé* (24 mars 1997), 2: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997) 521.
[972]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 28: AAS 80 (1988) 548-550.
[973]Cf. par exemple, Conseil Pontifical de la Culture - Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, *Jésus-Christ le porteur d'eau vive. Une réflexion chrétienne sur le « Nouvel Âge »*, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 2003, p. 36.
[974]Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Congrès sur environnement et santé* (24 mars 1997), 5: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997) 522.
[975]Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Congrès sur environnement et santé* (24 mars 1997), 4: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997) 521.
[976]Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 38: AAS 83 (1991) 841.
[977]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34: AAS 80 (1988) 559-560.
[978]Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Congrès sur environnement et santé* (24 mars 1997), 5: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997) 522.
[979]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 40: AAS 83 (1991) 843.
[980]Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34: AAS 80 (1988) 559.
[981]Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34: AAS 80 (1988) 559.
[982]Jean-Paul II, Exhort. apost. *Ecclesia in America*, 25: AAS 91 (1999) 760.
[983]Cf. Jean-Paul II, *Homélie dans le Val Visdende (Italie) pour la fête votive de Saint Jean Gualbert* (12 juillet 1987): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 21 juillet 1987, pp. 6-7.

[984]Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, 17: AAS 59 (1967) 266.
[985]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 37: AAS 83 (1991) 840.
[986]Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 9: AAS 82 (1990) 152.
[987]Jean-Paul II, *Discours à la Commission et à la Cour des droits de l'homme*, Strasbourg (8 octobre 1988), 5: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 18 octobre 1988, p. 10; cf. Id., *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1990*, 9: AAS 82 (1990) 152; Id., *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999*, 10: AAS 91 (1999) 384-385.
[988]Cf. Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999*, 10: AAS 91 (1999) 384-385.
[989]Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 26: AAS 80 (1988) 546.
[990]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34: AAS 80 (1988) 559-560.
[991]Jean-Paul II, *Discours à la XXVème Conférence générale de la FAO* (16 novembre 1989), 8: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 5 décembre 1989, p. 17.
[992]Cf. Jean-Paul II, *Discours à un Groupe d'études de l'Académie Pontificale des Sciences* (6 novembre 1987): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 1er décembre 1987, p. 11.
[993]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 40: AAS 83 (1991) 843.
[994]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux participants à l'Assemblée Plénière de l'Académie Pontificale des Sciences* (28 octobre 1994): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 1er novembre 1994, p. 3.
[995]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Symposium sur la Physique nucléaire* (18 décembre 1982): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 4 janvier 1983, p. 11.
[996]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux peuples autochtones de l'Amazonie*, Manaus (10 juillet 1980): AAS 72 (1980) 960-961.
[997]Cf. Jean-Paul II, *Homélie durant la liturgie de la Parole pour les populations autochtones de l'Amazonie péruvienne* (5 février 1985), 4: AAS 77 (1985) 897-898; cf. aussi Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Pour une meilleure répartition de la terre. Le défi de la réforme agraire*, 11, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 1997, pp. 15-16.
[998]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux aborigènes de l'Australie* (29 novembre 1986), 4: AAS 79 (1987) 974-975.
[999]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux indigènes du Guatemala* (7 mars 1983), 4: AAS 75 (1983) 742-743; Id., *Discours aux peuples autochtones du Canada* (18 septembre 1984), 7-8: AAS 77 (1985) 421-422; Id., *Discours aux peuples autochtones de l'Équateur* (31 janvier 1985), II, 1: AAS 77 (1985) 861; Id., *Discours aux aborigènes de l'Australie* (29 novembre 1986), 10: AAS 79 (1987) 976-977.
[1000]Cf. Jean-Paul II, *Discours aux aborigènes de l'Australie* (29 novembre 1986), 4: AAS 79 (1987) 974-975; Id., *Discours aux Amérindiens* (14 septembre 1987), 4: *La Documentation Catholique*, nº 1932 (1987), pp. 61-62.
[1001]Cf. Académie Pontificale pour la Vie, *Biotechnologies animales et végétales. Nouvelles frontières et nouvelles responsabilités*, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 1999.
[1002]Cf. Jean-Paul II, *Discours à l'Académie Pontificale des Sciences* (23 octobre 1982), 6: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 2 novembre 1982, p. 5.
[1003]Cf. Jean-Paul II, *Discours à l'Académie Pontificale des Sciences* (3 octobre 1981): AAS 73 (1981) 668-672.
[1004]Cf. Jean-Paul II, *Discours à l'Académie Pontificale des Sciences* (23 octobre 1982): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 2 novembre 1982, p. 5; Id., *Discours aux participants au Congrès organisé par l'Académie Nationale des Sciences pour le bicentenaire de sa fondation* (21 septembre 1982): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 12 octobre 1982, p. 17.
[1005]Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 69: AAS 58 (1966) 1090-1092; Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, 22: AAS 59 (1967) 268.
[1006]Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 25: AAS 80 (1988) 543; cf. Id., Encycl. *Evangelium vitae*, 16: AAS 87 (1995) 418.
[1007]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 25: AAS 80 (1988) 543-544.
[1008]Jean-Paul II, *Message à Mme Nafis Sadik, Secrétaire général de la Conférence internationale des Nations Unies sur la Population et le Développement* (18 mars 1994), 3: *L'Osservatore Romano*, éd. française, 29 mars 1994, p. 2.
[1009]Jean-Paul II, *Message adressé au Cardinal Geraldo Majella Agnelo à l'occasion de la Campagne de Fraternité de la Conférence Épiscopale du Brésil* (19 janvier 2004): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 9 mars 2004, p. 5.
[1010]Jean-Paul II, *Message adressé au Cardinal Geraldo Majella Agnelo à l'occasion de la Campagne de Fraternité de la Conférence Épiscopale du Brésil* (19 janvier 2004): *L'Osservatore Romano*, éd. française, 9 mars 2004, p. 5.

[1011]Cf. Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2003*, 5: AAS 95 (2003) 343; Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Water, an Essential Element for Life. A Contribution of the Delegation of the Holy See on the occasion of the 3rd World Water Forum*, Kyoto, 16-23 mars 2003.
[1012]Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 36: AAS 83 (1991) 838-840.
[1013]Jean-Paul II, Encycl. *Centesimus annus*, 36: AAS 83 (1991) 839.